

Bonne nouvelle : il est encore permis de fumer autour des places de jeux

Les beaux jours reviennent ; les places de jeux se remplissent. Malgré la pandémie, parents et enfants se retrouvent dans les nombreux espaces ludiques de la ville. Le plaisir et les sourires sont au rendez-vous.

Et pourtant, un léger malaise. Ces espaces, en plein air, font cohabiter fumeurs et non-fumeurs, parmi lesquels les principaux intéressés, c'est-à-dire les enfants. Ces lieux ont beau être à l'air libre, la concentration de personnes que l'on y rencontre souvent n'est manifestement pas en adéquation avec les études sur le tabagisme passif, et, plus généralement, avec le droit des enfants de ne pas inhaler de la fumée alors qu'ils sont censés s'aérer.

Loin de vouloir réprimer ou chasser les fumeurs de tout l'espace public, ce postulat sollicite un peu de bon sens quant à l'usage de places créées pour les enfants. Dans plusieurs de nos places de jeux, les seuls coins à l'ombre et où l'on peut s'asseoir sont justement ceux où des cendriers sont installés pour les fumeurs. C'est ainsi qu'une mère devant allaiter son plus jeune enfant se retrouve enfumée par des fumeurs faisant valoir leur droit de fumer dans l'espace public en plein air.

Ce postulat demande donc l'aménagement de « coins fumeurs » aux abords extérieurs desdites places, avec des cendriers, de manière à ce que la fumée soit proscrite avec clarté (panneaux) des lieux réservés à la joie des enfants. Nous souhaitons que de tels aménagements ne soient pas prévus dans les seuls coins d'ombre de la place - encore bien trop peu nombreux - ni sur les seuls bancs ou tables disponibles, mais bien aux abords externes immédiatement voisins de la place. Le temps de trois minutes pour « griller sa sèche », on peut raisonnablement penser qu'un ou plusieurs fumeurs peuvent sortir de cet espace afin de ne pas gêner les autres usagers de la place, tout en ne se sentant pas ostracisés par un règlement communal trop restrictif.

Nous demandons le renvoi de ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Parti Socialiste
David Lugeon